

4LAB

SAS au Capital de 1.000 €

**Siège social : 35 Boulevard Augustin Cieussa, Bat C
13007 Marseille
RCS : Marseille 844 766 659**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 DECEMBRE 2024**

L'an Deux Mille vingt-quatre, et le 31 décembre à 10 Heures,

Les associés de la société 4LAB au Capital de 1.000 € dont le siège est au : 35 Boulevard Augustin Cieussa, Bat C, 13007 Marseille, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Marseille sous le n° 844 766 659, se sont réunis.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur François DUPONT, porteur de 30 actions
- Monsieur Patrick SAOULA, porteur de 70 actions

Total des actions présentes : 100 actions.

Monsieur François DUPONT, Président de la société, préside la réunion.

L'assemblée réunissant la totalité du capital social peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- à la clôture de liquidation de la société,
- à la décharge du liquidateur,
- aux pouvoirs à donner en vue des formalités.

DECISION UNIQUE

Les associés, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations et sur les comptes définitifs de la liquidation arrêtés au 31 décembre 2024 et présentant un mali de liquidation approuvent lesdits comptes, donne quitus au liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat à compter du 31 décembre 2024, date de clôture de la liquidation.

Les associés donnent tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes pour effectuer la demande de radiation de la société au Registre du

Commerce et des Sociétés et accomplir les formalités de déclaration et de publicité prescrites par la loi.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par les associés et consigné sur le registre des décisions.

Signature